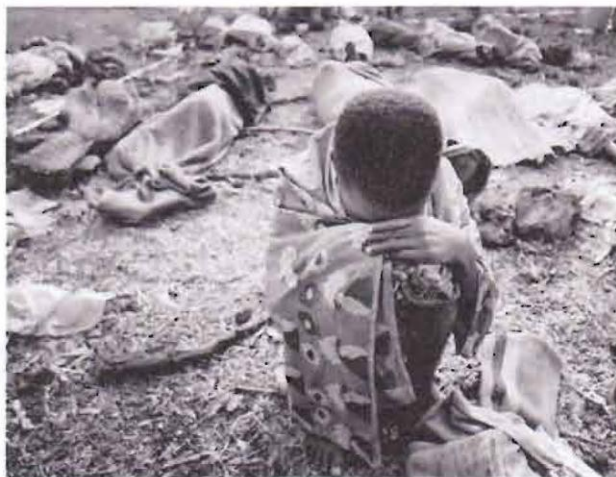


# MÉMORIAL INTERNATIONAL

## TINGI – TINGI

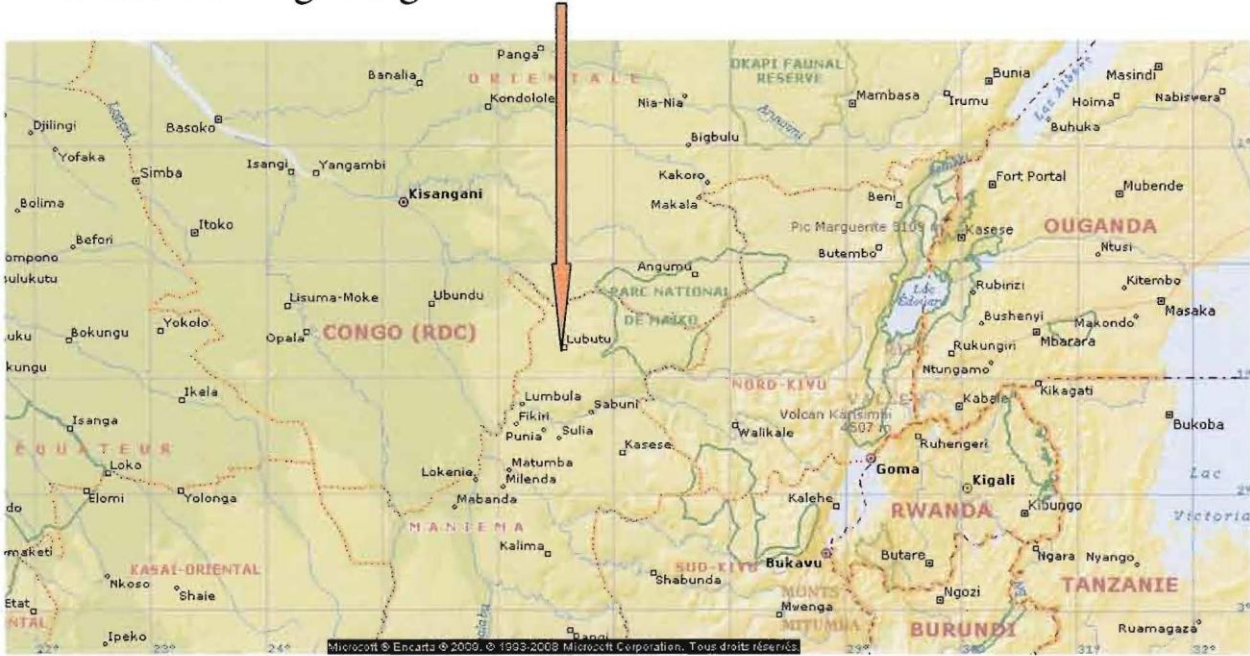


### Tingi-Tingi !

**Synonyme d'une tragédie apocalyptique pour les victimes et les rescapés,  
sujet de fierté et d'orgueil pour les bourreaux,  
les premiers doivent s'en souvenir à jamais,  
car les derniers, eux, s'en vanteront pour toujours!**

### Manifeste fondateur

# Le site de Tingi-Tingi



Handwritten notes and a diagram. The notes include the name "Tingi-Tingi" and a circled number "2". The diagram shows a horizontal line with several circles and arrows, possibly representing a path or a sequence of events. The circles contain various symbols, including a cross and a circle with a dot. The text is written in a cursive, handwritten style.

# MÉMORIAL INTERNATIONAL

## TINGI – TINGI

### Manifeste fondateur

#### PRÉAMBULE

**Tingi-Tingi** ! Synonyme d'une tragédie apocalyptique pour les victimes et les rescapés, sujet de fierté et d'orgueil pour les bourreaux, les premiers doivent s'en souvenir à jamais, car les derniers, eux, s'en vanteront pour toujours !

Après un examen attentif sur le calvaire enduré par les réfugiés hutu rwandais et burundais, par les Hutu zaïrois et ceux qui leur ressemblent lors de la guerre de conquête du Zaïre (actuelle République Démocratique du Congo – RDC) par le Général Paul Kagame et son FPR, les Prisonniers de l'ONU purgeant leurs peines à Koulikoro, en République du Mali, estiment qu'il est impératif qu'un Mémorial soit érigé et une fondation soit créée pour la mémoire des victimes et rescapés des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes d'extermination, des crimes de guerre et d'assassinats commis en Afrique des Grands lacs contre les réfugiés hutu et ceux qui leur ressemblent en RDC. Ils pensent que **Mémorial international Tingi-Tingi** est le nom qui convient le mieux à cette fondation.

D'aucuns pourraient être tentés de se demander pourquoi une telle initiative de la part des personnes condamnées pour des crimes graves contre l'humanité, tels que le génocide, l'extermination, l'incitation à commettre le génocide, l'assassinat, les crimes de guerre, etc.

D'emblée, il sied de rappeler que les crimes de masse commis au Rwanda, puis au Zaïre (République démocratique du Congo) ont profondément heurté la conscience de l'humanité. Ils continuent à soulever des interrogations et appellent à plus de mobilisation pour la recherche de la vérité.

Sans devoir entrer dans le fond de leurs procès, la plupart des condamnés du TPIR contestent les jugements rendus par ce Tribunal car ils ne sont ni justes ni équitables. Ces jugements n'ont en rien permis de connaître la vérité sur le drame rwandais. Le TPIR, qui, pourtant, avait reçu mandat de poursuivre tous les responsables, a plutôt couvert sciemment les vrais auteurs de ce drame et leurs vraies motivations. Il a ainsi assuré l'impunité aux coupables manifestement dénoncés par les faits. Il a sciemment et délibérément ignoré que les crimes commis au Rwanda et dans toute la région des Grands lacs s'inscrivent dans la guerre de conquête lancée par le Général major Fred Rwigema le 1<sup>er</sup> octobre 1990, et poursuivie par le Général Paul Kagame jusqu'à nos jours.

Les condamnés du TPIR, bien que victimes d'une justice injuste rendue par ce tribunal, restent malgré tout convaincus que l'avenir du Rwanda et de la région des Grands lacs africains dépend des efforts de tous pour l'avènement d'une ère de vérité, de paix, de justice et de réconciliation pour le développement intégral de tous et de chacun.

Le statut qu'ils assument en le contestant ne peut donc pas les empêcher de mettre à profit leur savoir et savoir-faire ainsi que leur expérience de la vie pour contribuer un tant soit peu à ce qu'ils croient être le meilleur pour le bonheur de leur peuple et de leur pays.

#### GUERRE ET MASSACRES DU FPR

*«La toute première attaque a été déclenchée le 1<sup>er</sup> octobre 1990 au poste frontalier de Kagitumba dans le Nord-Est du pays. A cette heure-là, le détachement militaire rwandais du poste de Kagitumba a vu s'approcher des troupes en tenue de l'armée régulière ougandaise : NRA (National Resistance Army).*

*Croyant qu'il s'agissait de militaires ougandais effectuant des exercices de routine, ou venant tout simplement saluer leurs collègues, les militaires rwandais les ont laissé venir. Le Chef du*



A collection of handwritten signatures in black ink, some overlapping. In the center, there is a circular stamp with the number '3' inside.

*détachement militaire rwandais s'est avancé vers eux. Ils ont immédiatement ouvert le feu et ont passé aussitôt à l'assaut du poste frontalier de Kagitumba»<sup>1</sup>.*

Ainsi le FPR commençait la guerre et des tueries innombrables jamais connues au Rwanda et dans la région des Grands lacs africains. Cette guerre et ces tueries ont eu deux points culminants :

1. L'assassinat, en date du 6 avril 1994, de deux Présidents hutu, Juvénal Habyarimana du Rwanda, et Cyprien Ntaryamira du Burundi, ainsi que tous leurs proches collaborateurs.

L'avion qui ramenait ces deux Présidents d'une réunion sur la paix qui s'était tenue en Tanzanie, a été détruit par un missile sol-air lorsqu'il venait d'amorcer son atterrissage. Cet acte ignoble a été commis dans le cadre d'un attentat terroriste perpétré à l'approche de l'aéroport international civil de Kigali, sur l'ordre explicite du Général Paul Kagame. L'avion s'est écrasé dans le jardin de la résidence du Président Habyarimana ; un homme tombé du ciel dans son propre jardin ! Un signe ! Lequel ?



Crash après l'attentat.

Photo extraite du Rapport Mutsinzi ("Rapport d'enquête sur les causes, les circonstances et les responsabilités de l'attentat du 06/04/1994 contre l'avion présidentiel rwandais FALCON 50 N° 9XR-NN")

Cet attentat ignoble et on ne peut plus lâche constitue l'élément déclencheur de ce qui est désormais appelé génocide rwandais. Depuis longtemps voulue et planifiée par le Mouvement politico militaire FPR du Général Paul Kagame, la tragédie consécutive à cet assassinat terroriste a fait périr une partie de la population rwandaise sur le sol rwandais. Les rescapés ont été ensevelis dans les forêts congolaises. Enfin, cette tragédie a jeté la partie restante dans un exil qui les a répandus sur toute la planète.

Le rôle prépondérant joué par le FPR et son chef le Général Paul Kagame est à souligner autant pour l'invasion lancée contre le Rwanda le 1<sup>er</sup> octobre 1990 à partir du territoire ougandais, que pour l'assassinat des Chefs d'Etat du Rwanda et du Burundi, simplement parce qu'ils étaient hutu.

2. La destruction des camps de réfugiés hutu installés à la frontière Est de la RDC autour de Bukavu dans le Sud Kivu en septembre 1996, et de Goma dans le Nord Kivu à partir du 29 septembre 1996.

L'effectif des réfugiés rwandais en République Démocratique du Congo avant la mise en œuvre du plan de destruction était estimé à un total de 2 102 000 selon le rapport IPEP<sup>2</sup> de juillet 2000 au paragraphe 19.3, et répartis comme suit en 1995 :

Burundi:	270 000	Uganda:	10 000	Tanzania :	577 000
Zaïre (Goma):	850 000	Zaïre (Bukavu):	333 000	Zaïre (Uvira):	62 000

<sup>1</sup> Extrait du Livre Blanc du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale, Kigali, 15 Janvier 1991.

<sup>2</sup> IPEP: International Panel of Eminent Personalities to investigate the 1994 Genocide in Rwanda and the Surrounding Events. OAU (Organization of African Unity).

*[Handwritten signatures and a circular stamp with the number 4 are visible at the bottom of the page.]*



Les réfugiés hutu fuyant l'avancée du FPR.  
Photo extraite de "Inzira ndende, Ballet Inyange-Intashyo y'iwacu".



Victimes de la guerre du FPR  
Photo extraite de "Inzira ndende, Ballet Inyange- Intashyo y'iwacu"

Rappelons que la mise en œuvre du plan comprenait d'abord et surtout la chasse et l'extermination des Hutu à travers le vaste Congo.

Ainsi, les réfugiés hutu et tous les Congolais et Burundais qui leur ressemblaient, fuyant l'avancée des troupes du FPR et celles de l'AFDL encadrées par ce premier, ont été décimés par centaines de milliers de façon systématique et généralisée. Dans cette aventure machiavélique, plus de six millions de Congolais sont morts en raison de leur ressemblance avec les Hutu du Rwanda et du Burundi. Le plus lourd tribut a été payé par les plus faibles parmi eux, à savoir les malades, les vieillards, les femmes et les enfants. Ces crimes d'extermination, d'assassinat, de traitements inhumains et dégradants, tels qu'établis par une enquête spéciale indépendante des Nations Unies, sont, à juste titre, considérés comme des actes de génocide.

Le site de Tingi-Tingi, en République Démocratique du Congo, est mondialement connu. Il est le plus représentatif de tous les endroits où les civils innocents sans défense ont été rassemblés et cyniquement et sadiquement massacrés sous la supervision du Commandant en chef, le Général Paul Kagame, pour la seule raison qu'ils étaient Hutu ou qu'ils leur ressemblaient.



Photo de l'une des méthodes de mise à mort couramment utilisées par les bourreaux du FPR.

Le plan d'extermination des réfugiés hutu avait si bien été étudié avec ruse et supercherie qu'il comportait un semblant de volet concernant le rapatriement de certains réfugiés afin de faire croire au monde de dupes que le souci qui animait Paul Kagame et le régime FPR était de faire rentrer les Rwandais dans leur pays.

*[Handwritten signatures and scribbles]*

Mais le triste constat est que très peu ont pu regagner leurs collines, et que la plupart ont été massacrés tout au long de la route du retour. La disparition de Monseigneur Phocas Nikwigize, Evêque catholique hutu du diocèse de Ruhengeri, illustre clairement cette politique, et met en évidence cette idéologie génocidaire qui animait le Général Paul Kagame et son mouvement à l'égard d'une partie bien ciblée de la population rwandaise. Monseigneur Phocas Nikwigize avait traversé la frontière et était rentré au Rwanda sous le regard de plusieurs témoins. Il était resté Pasteur de ses brebis jusqu'à son kidnapping le 26/11/1996 (le jour de son retour d'exil) et sa mort après environ 30 jours d'atroces souffrances endurées de la main de ses tortionnaires dirigés par le tristement célèbre Général Fred Ibingira, un des bras droits de Paul Kagame.



Mgr Phocas Nikwigize administrant le sacrement de confirmation dans un camp de réfugiés à Goma.  
Photo tirée du témoignage de l'Abbé Nahimana Thomas (10 mai 2011)

Comme les Tutsi et les Hutu en avril-juillet 1994, il se trouve que tous les Hutu n'ont pas été exterminés dans cette campagne meurtrière du Général Kagame. Il y a des rescapés qui sont aujourd'hui dispersés à travers la planète. Maintenant que les faits criminels sont établis et que les responsables ont été identifiés par un organe habilité au nom de la communauté internationale à travers le "Rapport Mapping" rendu public le 1<sup>er</sup> octobre 2010 par le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, un devoir collectif et individuel de mémoire s'impose à tous pour honorer les victimes de tous ces pays et rendre justice à tous les rescapés du plan d'extermination minutieusement élaboré par le Général Paul Kagame et son FPR.

### **MOBILISATION INTERNATIONALE, VOIRE MONDIALE**

Tous les rescapés du génocide rwandais tel qu'il a été conçu, planifié et exécuté par le FPR ne sont pas même reconnus par tous. C'est injuste. Il y a un besoin impérieux d'honorer la mémoire de toutes les victimes de ce plan machiavélique. Actuellement, seuls les rescapés tutsi ont le droit au devoir de mémoire. Ils sont en cela encouragés et soutenus par le penseur et le planificateur de leur malheur. A cet égard, l'Association IBUKA bénéficie en permanence du soutien politique et financier inconditionnel du régime FPR.

Un monument national pour honorer la mémoire des seules victimes tutsi a été érigé à Gisozi dans la capitale Kigali.

La conception et l'organisation du Mémorial de Gisozi relève d'une manipulation politique faisant oublier que ce Mémorial abrite aussi bien les os des Tutsi que ceux des Hutu et même des Twa. Cependant, il est de notoriété publique que les cadavres des Tutsi identifiés ont été déterrés et ensuite ensevelis dans la dignité. Puisse ce Mémorial devenir un jour le symbole national de la réconciliation entre les filles et fils du Rwanda.

*[Handwritten signatures and marks at the bottom of the page, including a circular stamp with the number 6.]*



Mémorial du génocide à Gisozi (Kigali)  
Photo tirée de Rwanda nziza

Les rescapés hutu sont devenus des laissés pour compte dans leur pays. Toute tentative de mémoire en l'honneur des victimes hutu est devenue légalement répréhensible, car le régime Kagame la considère comme s'inscrivant dans une idéologie dite du génocide. La constitution, les lois et les règlements mis en place par ce régime sévissent impitoyablement contre toute forme d'action en faveur de cette deuxième catégorie de la population rwandaise. Les rescapés Twa, eux, n'ont même pas droit au chapitre. Ils sont devenus des oubliés du monde et sont réduits au silence à jamais. Il va sans dire que cette situation qui n'a que trop duré ne peut plus être tolérée plus longtemps.

Aujourd'hui, dans la majorité des nations du monde, les valeurs de la démocratie se mondialisent de plus en plus, et la liberté d'expression se trouve de plus en plus garantie. Il n'y a plus que le pays de Kagame où il est difficile voire impossible pour un rescapé hutu d'exprimer librement son opinion. Ailleurs, et plus spécifiquement dans les pays occidentaux, des associations et des organes de tous genres existent et fonctionnent sans entrave.

Plus de vingt ans après le déclenchement de la catastrophe qui n'a cessé d'endeuiller la région des Grands lacs africains, faisant suite à la publication en date du 1<sup>er</sup> octobre 2010 du rapport des Nations Unies sur les crimes contre l'humanité et les crimes de génocide commis en RDC par le régime FPR de Kagame ou sous la supervision de celui-ci, il est temps que les rescapés du plan Kagame et son FPR à travers le monde s'organisent autour de Tingi-Tingi et parlent d'une même voix pour défendre le devoir de mémoire à l'égard des victimes et des rescapés des massacres et des génocides de la région.

## MAIS, POURQUOI TINGI –TINGI ?

Le monde sait que depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1990, les Rwandais ont été tués ou maltraités à cause de leur appartenance ethnique. Les sites des massacres et d'extermination se trouvent sur toute l'étendue du territoire rwandais, de Kagitumba à Bugarama. Il est de notoriété publique que cette idéologie génocidaire a dépassé les frontières rwandaises, car ses effets sont également vérifiables dans les pays limitrophes, et plus spécialement au Congo (RDC).

*[Handwritten signatures and scribbles at the bottom of the page, including a circular stamp with the number 7.]*

Au Rwanda, les sites comme ceux de Byumba (stade de Byumba), de Gitarama, de la ville de Kigali (Kicukiro, Remera), de Kigali rural (Kabuye, Kami), de Butare (Kabutare, Arboretum, Save), de Kanama, de Kibeho, de Kibungo (Nasho, Nyarubuye) et d'ailleurs sont bien connus et bien documentés.

Sous les yeux complaisants de la MINUAR II, les massacres de Kibeho le 22 avril 1995 ont été officiellement ordonnés et commis par le FPR.



La MINUAR II et le FPR sur le lieu du carnage de Kibeho. en avril 1995



Collège de Kibeho. Lieu des massacres de réfugiés hutu en avril 1995

En RDC, les sites de Bukavu, d'Ubundu, de Rutshuru, de Katale, de Kisangani, de Mbandaka, de Walikale, de Tingi –Tingi et d'ailleurs dans la grande forêt du Congo ont été bien identifiés.

Mais le sommet de l'horreur, le comble de la barbarie nazie à la méthode Kagame se situe à TINGI-TINGI qui est actuellement mondialement connu comme symbole de la volonté d'extermination des Hutu de la région des Grands lacs africains. Comme site d'extermination et de génocide, nous pouvons dire sans risque de nous tromper que Tingi – Tingi, Mbandaka et Kisangani sont aux Nazis de Paul Kagame ce que Auschwitz, Dachau et autres lieux de triste mémoire, sont aux Nazis du 3<sup>ème</sup> Reich. Le site de TINGI-TINGI devrait être retenu comme symbole de l'holocauste perpétré dans la région des Grands lacs africains.

## TINGI-TINGI EN 1996-1997

Le site de Tingi-Tingi.



Echelle 1/6000000

Un petit village de moins de 50 habitants, situé à moins de 11 km de la bourgade de Lubutu, siège du Territoire de Lubutu, dans la province du Maniema, ayant pour capitale Kindu.

A l'époque, Tingi-Tingi se présentait comme une sorte d'éclairci dans une vaste étendue de forêt tropicale clairsemée, permettant notamment la culture du riz sur brûlis.

*[Handwritten signatures and a circular stamp with the number 8]*



Tingi-Tingi se trouve près des grands axes importants: la route bitumée Kisangani-Lubutu-Amisi vers Walikale au Nord Kivu ; vers Masisi-Goma et vers Bunyakiri-Bukavu; la route Kisangani-Lubutu-Kindu-Kalima vers Bukavu; plus loin, le chemin de fer Kindu-Kisangani; le fleuve Congo navigable au nord de la ville de Kindu vers Kisangani et vers Mbandaka.

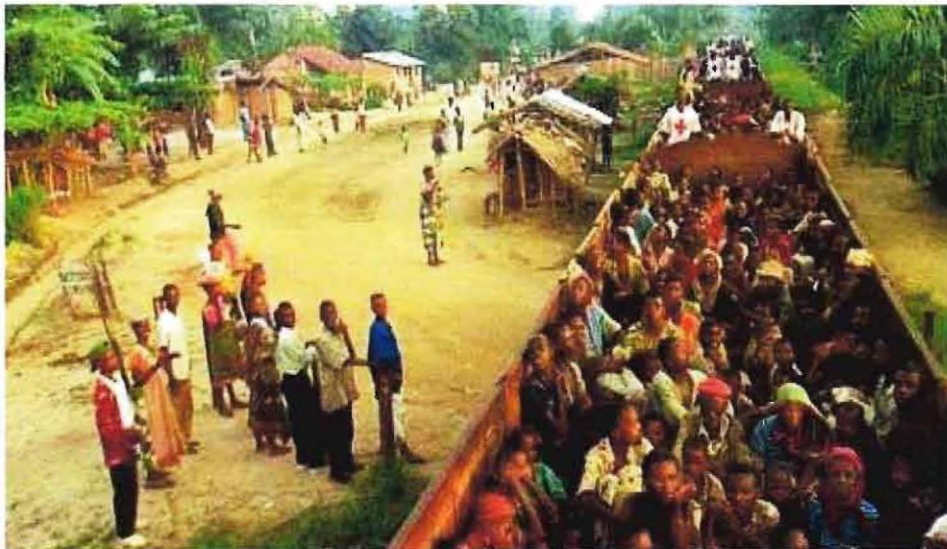
Ainsi la géographie de Tingi-Tingi en fait un carrefour important, de sorte que les réfugiés purent y converger venant du Sud Kivu et du Nord Kivu; certains d'entre eux purent atteindre ce site en provenance de la ville de Kindu, après avoir vécu tant de drames sur l'itinéraire du calvaire.

Plus de 250.000 réfugiés peuplaient le camp de Tingi-Tingi en février 1997, y compris des Hutu burundais et congolais qui ont généralement partagé le même sort que les Hutu rwandais, surtout après la destruction des camps de réfugiés à l'Est de la RDC, en septembre et début octobre 1996.

Tingi-Tingi était traversé par la route bitumée Kisangani-Walikale, dans le sens de la longueur. La route était large de plus de 70 mètres, sur une longueur de près de 3 000 mètres, permettant ainsi l'atterrissage des avions de type DC3. Ce fut un atout majeur pour l'acheminement des aides humanitaires, particulièrement après la visite de Madame Emma Bonino, Commissaire Européenne aux Affaires humanitaires, en janvier 1997. Touchée alors profondément de compassion devant le drame des réfugiés, cette personnalité généreuse déclara qu'elle voyait, comme dans l'enfer de Dante, les gens qui n'existent pas! Le battage médiatique du FPR et de ses lobbies avait tant et si bien frappé les esprits que l'opinion publique internationale avait fini par croire que tous les réfugiés hutu rwandais à l'Est de la RDC avaient été rapatriés au Rwanda, après la destruction des camps en septembre 1996.

Sur le flanc sud de la route, à environ 200 mètres coule une source d'eau potable qui va se jeter dans la rivière Lubutu à 7 km de Tingi-Tingi, et à seulement 3 km du centre de la bourgade de Lubutu.

Le flanc nord de la route comportait la plus grande partie des habitations de Tingi-Tingi. Ces maisons furent désertées par leurs occupants qui rejoignirent leurs champs plus en profondeur dans la forêt, à l'arrivée des centaines de milliers de réfugiés. Ces maisons servirent en partie de magasins de stocks de vivres et de médicaments, après l'intervention de quelques ONG comme l'UNICEF et le CICR, peu avant la destruction de Tingi-Tingi par les troupes de l'APR et de l'AFDL, à partir du 28 février 1997, en causant l'un des grands désastres humanitaires aujourd'hui mondialement reconnu<sup>3</sup>.



Des réfugiés hutus rwandais arrivent en train à Biaro, en RDC.  
Beaucoup d'entre eux seront massacrés. (AO)  
Photo publiée par fonzibrain

3 Lire le Rapport Mapping publié par l'ONU le 01 octobre 2010, sur les violations les plus graves commises par les troupes de l'Armée Patriotique Rwandaise et de l'AFDL contre les réfugiés Hutu rwandais sur le territoire de la République Démocratique du Congo en 1996-2003.

*[Handwritten signatures and a circular stamp with the number 9]*

S'il a été impératif d'ériger à GISOZI un monument national pour la mémoire des victimes tutsi, l'organisation en vue devrait lutter pour qu'un monument national à caractère international soit érigé à TINGI- TINGI en RDC pour honorer la mémoire des victimes et des rescapés hutu et de ceux qui leur ressemblent.

Il s'impose en effet que soit également honorée la mémoire de plus de six millions de Congolais exterminés au seul motif qu'ils ressemblent aux Hutu du Rwanda et du Burundi dont des centaines de milliers ont été massacrés entre 1996 et 2003. La mémoire de ces Congolais morts en raison de leur ressemblance aux Hutu du Rwanda et du Burundi devra y trouver également sa place tout indiquée.

Suite aux drames et tragédies que la région des Grands lacs a connus à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle et au début de ce 21<sup>ème</sup> siècle, les peuples de ladite région en général et le peuple rwandais en particulier, ont raisonnablement besoin d'un haut lieu de recueillement, un site international du souvenir, un mur de lamentations, pour penser en permanence aux seules valeurs qui les élèvent et les honorent pour leur bonheur.

### OBJECTIFS DE CE DISPOSITIF MONDIAL


Il faudra une stratégie adéquate bien réfléchie, car il s'agit d'un projet de société dont la réalisation sera longue et laborieuse. Il y a des objectifs à court terme, à moyen terme et à long terme selon les priorités établies:

1. La coordination des actions en faveur des victimes et des rescapés du plan Kagame et son mouvement le FPR.
2. La lutte pour une justice juste pour tous, pour la vérité et pour la réconciliation du peuple rwandais, ainsi que pour la réconciliation du Rwanda avec les pays voisins.
3. Le combat pour le devoir de mémoire des victimes et rescapés du plan Kagame.
4. La lutte pour la construction à Tingi-Tingi d'un mémorial du génocide, et pour la mise en place d'un fonds et d'un comité international de gestion de ce mémorial.
5. La réparation culturelle, sociale, morale... du préjudice subi par le peuple rwandais et ses voisins.
6. Faire en sorte que tous les crimes commis depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1990 jusqu'à nos jours ne restent pas impunis.
7. La lutte pour la mise en place rapide d'un Tribunal pénal international spécial pour juger les crimes identifiés dans le "Mapping Report" publié le 1<sup>er</sup> octobre 2010.
8. La lutte pour la mise à l'écart des forces armées du FPR des missions de maintien de la paix en raison des crimes qui heurtent la conscience de l'humanité qu'elles ont commis de Kagitumba en territoire rwandais jusqu'à Kitona en RDC du 1er octobre 1990 à nos jours.
9. La lutte pour une culture démocratique véritablement républicaine basée sur les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité nationale.
10. Création de centres de recherche sur les conflits, sur leur prévention et leur résolution dans la région des Grands lacs africains.

### MODE OPÉRATOIRE ET MISE EN ŒUVRE

Pour la même compréhension des objectifs à poursuivre et à défendre en tout temps et en tout lieu, il faudra organiser autant de rencontres que nécessaires préalables à la mise en œuvre de cet important projet.

Aussi faudra-t-il penser à des cellules de réflexion et s'adjoindre des conseils appuyés par des organisations et des personnalités acquises à cette cause et qui ont déjà manifesté leurs bonnes dispositions.

The bottom of the page features several handwritten signatures in black ink, some of which are quite stylized and overlapping. In the center, there is a circular stamp with a scalloped edge containing the number '10'. To the right of the stamp, there are more handwritten marks, including what appears to be a signature and some scribbles.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2010, grâce à la publication par les Nations Unies d'un rapport détaillé sur les actes de génocides commis en RDC entre 1993 et 2003 par le régime du Général Kagame et son mouvement FPR à l'encontre des réfugiés hutus rwandais et burundais ainsi que de six millions de Congolais qui leur ressemblaient (*Mapping Report*), ce n'est pas une simple voie qui a été ouverte, mais une autoroute vers la vérité, la justice et la réconciliation des peuples des Grands lacs africains en général, et du peuple rwandais dans son ensemble en particulier.

Il n'y a donc plus aucune raison d'avoir peur. La lutte à mener est pour une cause juste que toute personne raisonnable se doit de soutenir. Il est évident que la route sera longue, mais elle devra déboucher sur la victoire du Bien sur le Mal qui mine le Rwanda et ses voisins depuis des siècles.

Les haines et les violences dans les pays des Grands Lacs ont trop longtemps abîmé la vie des peuples de cette région, il arrive maintenant le moment d'y semer les graines de l'amour, de la paix et de la justice.

La patience, la prudence et la persévérance seront les seules clés de la réussite de ce projet.

**« Iyo nzira ndende ntizibagirane ! (Que cette longue odyssee ne tombe jamais dans l'oubli!) »**



Photo : Inzira ndende, Ballet Inyange- Intashyo y'iwacu




**«A la lumière du passé, le présent s'éclaire. Sans mémoire, le présent se vide.»** (Paroles de sages).

Voilà pourquoi il est également recommandé que la fondation s'investisse à fond pour obtenir de la communauté internationale, et de l'Assemblée générale de l'ONU, l'institutionnalisation d'une **«Journée internationale Tingi-Tingi»**.

Le présent manifeste constitue l'acte fondateur du Mémorial International Tingi-Tingi.


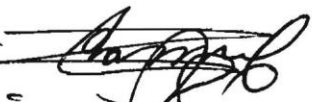

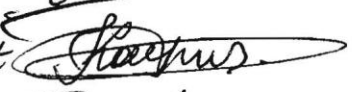
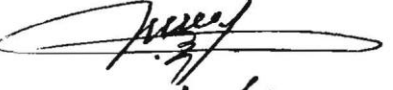


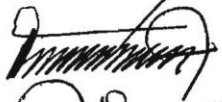



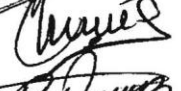


Koulikoro, le 1<sup>er</sup> septembre 2012

**LES SIGNATAIRES**

01. Jean-Paul AKAYESU   
02. BACOSORA Theoneste   
03. Bisengimana Paul 

suite voir page 12

SUITE DE LA LISTE DES SIGNATAIRES DU MANIFESTE FONDATEUR DU MÉMORIAL INTERNATIONAL TINGI-TINGI :

04. GACUMBITSI Sylvestre 
05. KAMBANDA Jean 
06. KAMUNDA (f-dsin) 
07. KAYISHEMA Clément 
08. MUHIMANA MIKAÏSO 
09. MUNYAKAZI YUSUFU 
  
10. MOSEMA UWIMANA Alfred 
11. NAHIMANA Ferdinand 
12. NIYITEGEKA Eliezer 
13. NTAWUKULIYAGO Dominique 
14. RENZATO Tharcisse 
15. A. RWUNDA Emmanuel 
16. Obed RUZINDANA 
17. Semanza Laurent 
18. Serushago Omar 